

Ouest Cotentin Cup 2026

19, 20 et 21 juin 2026

> Règlement sportif et éducatif

Préambule éducatif

En tant qu'adultes responsables, nous portons une mission bien plus grande que le simple résultat sportif.

Notre rôle ?

- Créer un environnement où le plaisir de jouer prime sur tout le reste.
- Faire de chaque instant une opportunité d'apprentissage, pour les joueurs comme pour les acteurs du jeu.
- Encadrer avec intelligence, en gardant à l'esprit que chaque décision, chaque mot, chaque geste contribue à leur développement.

Ensemble, faisons de ce tournoi bien plus qu'une compétition :

Un espace où l'esprit sportif, le respect des aléas du jeu et l'apprentissage guident nos actions. Car c'est dans ces moments-là que naissent les passions, les vocations, et les valeurs qui les accompagneront toute leur vie.

Alors, engageons-nous :

- Encourageons la créativité,
- Inspirons la prise de décision,
- Célébrons l'effort autant que la réussite.

Le jeu avant l'enjeu !

Article 1 : Organisation

Organisateur : Union Sportive Ouest Cotentin (affiliée à la FFF, n°580550).

Catégories :

- Rassemblement interdistrict U8-U9
- Tournoi régional U11, U13, U15.
- Trophée : Remis au club vainqueur pour 1 an (restitution obligatoire à l'édition suivante).

Article 2 : Lieu, Date, horaires, tarifs entrée

	U8-U9	U11	U13	U15
Date	19 juin 2026	20 juin 2026	20 juin 2026	21 juin 2026
Jour	Vendredi	Samedi	Samedi	Dimanche
Horaire	18h30 - 21h00	10h00 - 17h00	10h00 - 17h00	10h00 - 17h00
Rdv	18h00	9h30	9h30	9h30
€	Gratuit	40 € / Équipe	40 € / Équipe	40 € / Équipe

Lieu : Stade Municipal de Les Pieux (Route D23, direction Bricquebec).

Article 3 : Clubs participants

Clubs autorisés : Affiliés à la FFF ou fédérations reconnues.

Article 4 : Qualification des joueurs / joueuses

Joueurs et joueuses autorisés à participer :

	U8-U9	U11	U13	U15
Licences	Licencié(e)s FFF obligatoire			
Tenue	Tenue complète incluant les protections du footballeur requise			
Catégories	U8-U9	U10 et U11	U12 et U13	U14 et U15
Nombre max de joueurs autorisés par équipe	10	12	12	16
Sous-classement	U10F	U12F-U13F	U14F-U15F	U16F
Surclassement	U7	U9	U11	U13
Joueurs à l'essai	N/A	3 max	3 max	4 max

Une liste des joueurs (ses) est requise avant le début du tournoi (nom, prénom, licence, club).

Nous recommandons que les joueurs à l'essai possèdent l'accord écrit de leur club d'origine ainsi qu'une autorisation parentale précisant la date, le lieu, la personne responsable en cas d'absence des parents.

Article 5 : Equipements

5.1 Maillots fournis par l'organisateur

	U8-U9	U11	U13	U15
Maillots officiel OCC 2026 fournis	Non	Oui	Oui	Oui
Tailles	N/A	10-12 ans	13-14 ans	S

Maillots : 1 jeu de maillot officiel du tournoi vous sera offert.

Il est recommandé de se munir au cas où d'une tenue aux couleurs de votre club.

5.2 Identification des délégations

Chaque responsable d'équipe doit porter la tenue de son club si possible identique. Un badge fonctionnel sera remis à chaque membre de la délégation ayant accès aux terrains.

Article 6 : Règles du Jeu

	U8-U9	U11	U13	U15
Format de jeu	Foot à 5	Foot à 8	Foot à 8	Foot à 11
Terrain	35x28	1/2	1/2	Entier
Règles de jeu officielle	FFF (Touche main)	FFF (Sans hors-jeu)	FFF (Sans hors-jeu)	FFF (Avec hors-jeu)
Durée des matchs	8'	10'	10'	16'
Période	1 seule	1 seule	1 seule	1 seule
Arbitrage	Auto-arbitrage	Jeunes Arbitres	Jeunes Arbitres	Arbitres bénévoles
Remplacements	Illimités. A la volée. Sans arrêts de jeu	Illimités.. A la volée. Sans arrêts de jeu	Illimités.. A la volée. Sans arrêts de jeu	5 max / match. En 3 fois. <u>Avec</u> arrêt de jeu.
Sanctions	Éducative	Éducative	Avertissement verbal Carton Blanc	Carton Jaune Carton Blanc Carton Rouge

Article 7 : Hors-jeu

Afin de faciliter le travail des arbitres et des commissaires de terrain

- En foot à 8, le hors jeu est supprimé.
- En foot à 11, le hors jeu est maintenu à la médiane

Article 8 : Remplacements

Afin d'assurer la fluidité des rencontres et les temps de jeu en foot à 8 :

- Les remplacements se réalisent à la volée, sans arrêt de jeu. Le joueur entre depuis la ligne des bancs de touche et remplace son partenaire dès que celui-ci est sorti des limites du terrain. La sortie est autorisée sur l'ensemble des délimitations du terrain.
- Noter qu'aucun arrêt de jeu ne sera effectué pour effectuer vos remplacements, sauf évidemment dans une situation qui requiert une intervention pour la santé et la sécurité des joueurs (ses).

De même en foot à 11 :

- Les remplacements se réalisent lors d'un arrêt de jeu à la demande du responsable d'équipe envers l'arbitre ou le commissaire de terrain. Le joueur entre depuis la ligne médiane et remplace son partenaire dès que celui-ci est sorti des limites du terrain. La sortie est autorisée sur l'ensemble des délimitations du terrain.
- 5 changements maximum (soit l'intégralité des remplaçants disponibles) au cours de 3 vagues de changement seulement. Un 4ème changement pourra être autorisé pour des raisons médicales à l'appréciation de l'arbitre et du climat du match.

Article 7 : Système de l'Épreuve

Le système de l'épreuve présenté ci-dessous est sujet à modification.

7.1 Déroulement

	U8-U9	U11	U13	U15
Nombre d'équipe	16	16	16	8
Nombre max d'équipe / club	2	1	1	1
Nombre de matchs minimum	6	7	7	7

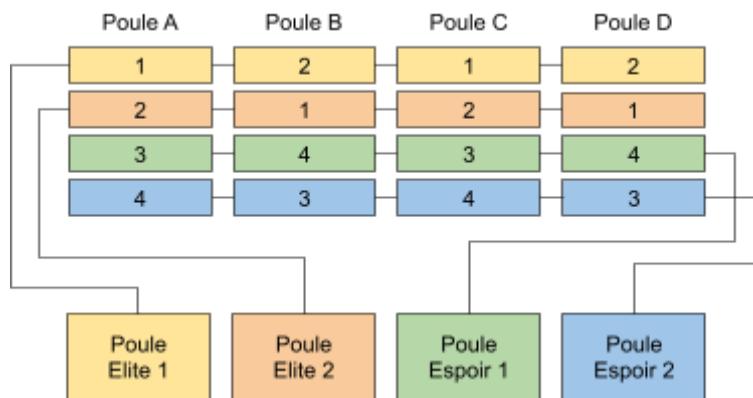
7.2 1ère phase de poule

	U8-U9	U11	U13	U15
Composition des poules	Niveau 1 Niveau 2	Tirage au sort avant le coup d'envoi du tournoi		
Classements	N/A	Victoire = 4 pts, Nul = 2 pts, Défaite = 1 pt, Forfait = 0 pt.		
Suivi des calendriers et des résultats		L'ensemble des calendriers du tournoi est géré via une application		

Départage	N/A	Buts marqués → Confrontation directe → Diff. de buts → Tirs au but (3).
------------------	-----	---

7.2 2ème phase de poule U11-U13 (16 équipes)

A l'issue de la 1ère phase de poule, 4 nouvelles poules seront composés comme suit :



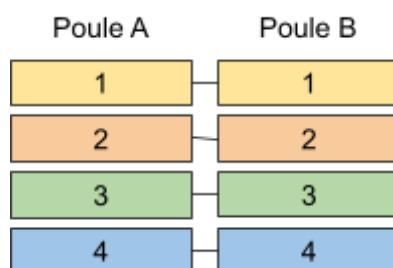
7.3 Phase de classement

A l'issue de la seconde phase de classement, il sera procédé aux phases finales et matchs de classement comme suit :



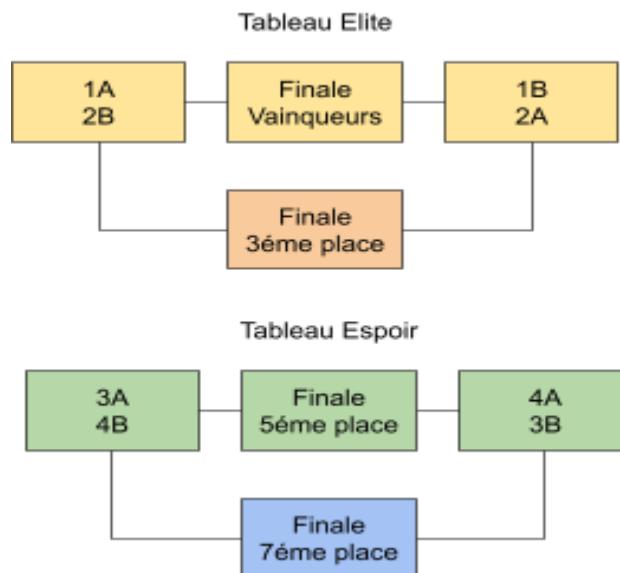
7.4 1ère phase de poule U15 (8 équipes)

A l'issue de la 1ère phase de poule par tirage au sort, demi-finale et finale puis matchs de classements



7.3 Phase de classement

A l'issue de la seconde phase de poule, il sera procédé aux phases finales et matchs de classement comme suit :



Article 8 : Arbitrage

8.1 Arbitrage des jeunes par les jeunes et bénévolat

Foot à 8 : Arbitres jeunes + 1 commissaire de terrain.

Foot à 11 : Arbitres bénévoles + 1 commissaire de terrain.

Chaque décision est sans appel en cours et hors du match (sauf erreur manifeste de règlement).

8.2 Carton d'arbitrage

Les scores et les informations nécessaires à la mise à jour de la compétition doivent être notifiés sur la carton d'arbitrage de l'arbitre du match. Il est conseillé à chaque fin de match, au moment du protocole, de vérifier ensemble, arbitres et éducateurs, la véracité des informations collectées.

Article 9 : Discipline envers les joueurs

Etat d'esprit : priorité à l'éducatif - l'éducateur à la charge de faire respecter les lois du jeu à ses joueurs.

9.1 Discipline en Foot à 8

L'addition d'avertissement pour le même joueur au cours du même match ou bien au cours de matchs successifs entraînera la suspension temporaire (carton blanc) voire définitive du joueur (carton rouge) pendant ou entre deux rencontres selon le degré de gravité des exactions commises.

9.2 Discipline en Foot à 11

L'addition d'avertissement (cartons jaunes) pour le même joueur au cours du même match ou bien au cours de matchs successifs entraînera la suspension temporaire (carton blanc) voire définitive du joueur (carton rouge) selon le degré de gravité des exactions commises.

- 1 rouge direct au cours du match : 2 matchs de suspension

- 2 jaunes au cours du même match = Rouge : 1 match de suspension
- 2 jaunes au cours de 2 matchs consécutif = Blanc : 1 match de suspension
- 1 jaune + 1 blanc au cours du même match ou de deux matchs successifs : 1 match de suspension
- Remise à Zéro en demi-finale de la phase finale.
- Récidives : exclusion, selon la gravité

L'intégralité des règlements et des sanctions disciplinaires de la FFF s'appliquent de façon totale et irrémédiable.

Tout manquement grave peut être signalé à la ligue qui peut elle-même décidé d'en appliquer les conséquences lors des compétitions officielles.

Article 9 : Discipline Educateur / Dirigeants / Spectateurs

9.1 Respect des aléas de la compétition

Chaque club, éducateur, joueur et spectateur est invité à accepter les décisions arbitrales et les aléas de la compétition avec sportivité et fair-play. Les contestations, insultes ou comportements agressifs ne seront pas tolérés.

9.2 Sanctions pour les éducateurs

Les éducateurs sont soumis aux mêmes sanctions que les joueurs :

- Avertissement verbal en cas de comportement inapproprié (contestation excessive, manque de respect).
- Exclusion temporaire ou définitive du tournoi en cas de récidive ou de faute grave (insultes, agressivité, non-respect des consignes).
- Signalement au district et à la Ligue de Normandie pour les cas les plus graves.

9.3 Comportement des spectateurs

Les spectateurs sont invités à respecter :

- Les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, éducateurs, organisateurs) : toute insulte, menace ou comportement violent entraînera une exclusion immédiate du site.
- Les autres groupes de spectateurs : les provocations, cris ou gestes hostiles envers d'autres supporters sont strictement interdits.
- Les consignes de sécurité : accès réservé aux zones autorisées, interdiction de pénétrer sur les terrains ou dans les espaces techniques.

9.4 Sanctions applicables

- Premier manquement : Avertissement par un membre de la commission du tournoi.
- Récidive ou faute grave : Exclusion définitive du site pour la durée du tournoi.
- Comportements violents ou discriminatoires : Signalement systématique à la Ligue de Normandie et aux autorités compétentes si nécessaire.

Article 10 : Responsabilité envers les mineurs

10.1 Prévention des comportements à risques

Il est du devoir des adultes (éducateurs, dirigeants, parents, bénévoles) d'éviter tout comportement à risque en présence de mineurs, notamment :

- Consommation d'alcool, de stupéfiants, de tabac ou de vapoteuse dans l'enceinte sportive.
- Conduite d'un véhicule transportant des mineurs sous l'emprise de substances altérant la vigilance, même pour des trajets courts.

10.2 Protection des mineurs

Les adultes doivent garantir le respect de l'intégrité physique et morale des mineurs en tout temps. Pour cela :

- Appliquer la règle de 2 : éviter de laisser un mineur seul avec un adulte. Privilégier la présence d'un adulte formé et responsable accompagné d'un témoin neutre, ou, à défaut, d'un adulte formé et responsable avec au moins deux enfants dans un espace non clos.

10.3 Promotion d'un environnement inclusif

L'événement s'engage à défendre les valeurs de diversité et d'inclusion. Toute injonction ou acte discriminatoire (lié à l'apparence physique, l'état de santé, l'âge, le genre, la religion, la culture, etc.) sera notifiée et sanctionnée.

En cas de manquement

Signalement immédiat à la commission du tournoi.

Risque d'exclusion totale ou partielle de la personne fautive ou de son équipe.

Article 11 Responsabilités des clubs

11.1 Responsabilité totale de sa délégation

Chaque club est responsable du comportement de ses joueurs, éducateurs et supporters. En cas de manquement répété, le club pourra être sanctionné (amende, exclusion future du tournoi).

Rappel :

Le tournoi se déroule sous le signe du respect, de la tolérance et de la solidarité. Toute forme de violence, physique ou verbale, sera immédiatement sanctionnée.

11.2 Responsabilité de couverture des joueurs

Chaque club est dans l'obligation de couvrir ses joueurs par le biais d'une assurance (licence FFF ou responsabilité associative).

Article 12 : Réclamations

Toutes réclamations seront entendues. Délai : 30 min max après le match (auprès de la commission tournoi).

12. 1 Litiges lors d'une rencontre

En cas de litiges, il sera demandé à l'éducateur responsable de notifier simultanément auprès de l'arbitre et responsable terrain en cas d'arbitrage jeune, les raisons du litige. L'arbitre pourra alors, s'il le souhaite, vérifier, consulter, maintenir ou revenir sur sa décision. La décision finale revient toutefois au jugement de l'arbitre. L'erreur faisant partie du football, agissons avec bienveillance et en bon père / bonne mère de famille envers les jeunes et les bénévoles qui officieront lors du tournoi.

12. 2 Litiges sur les résultats et classements

L'ensemble des calendriers et classement est réalisé via une application dont l'accès sera donné à toutes les équipes. Avant toutes réclamations, nous vous conseillons cependant de rafraîchir l'application. En cas d'erreurs avérées, nous vous invitons à solliciter directement la table de marque accompagné si vous le pouvez de l'éducateur adverse pouvant confirmer lui aussi l'erreur réalisée.

Article 13 : Abandon

- Plus de 20 jours avant le début du tournoi : remboursement totale de l'inscription
- Passé ce délai, tout abandon est définitif et non remboursable.

Article 14 : Commission du Tournoi

Rôle : Gérer les litiges et appliquer le règlement.

Membres :

- Tony Lefèvre (Président).
- Valentin Gautier (Responsable).
- Nicolas Decaup (Responsable).

Contact : 580550@lfnfoot.com | US Ouest Cotentin.